



*Publié le 16
Janvier 2026*



Le Conseiller 360 sur 242

***CRISE STRUCTURELLE DU FOOTBALL EN REPUBLIQUE DU CONGO :
Gouvernance, responsabilités institutionnelles et perspectives de réforme***

Résumé :

Depuis plus d'une décennie, le football en République du Congo traverse une crise profonde et persistante, caractérisée par l'irrégularité du championnat national, la faiblesse des performances des équipes nationales et l'absence d'un système structuré de formation. Cette situation est souvent réduite à une opposition stérile entre le ministère en charge des Sports et la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), alimentant une confusion institutionnelle qui empêche l'identification des causes réelles du déclin du football congolais.

Le présent article propose une analyse approfondie et systémique de la crise, en distinguant clairement les rôles et responsabilités des acteurs, en identifiant les blocages structurels, et en formulant des recommandations stratégiques adaptées aux réalités économiques, territoriales et institutionnelles du Congo.

Mots-clés : Football africain, gouvernance sportive, politiques publiques du sport, FECOFOOT, République du Congo.

Introduction

Le football constitue en Afrique, et en République du Congo en particulier, bien plus qu'un simple divertissement : il est un vecteur de cohésion sociale, un outil d'insertion des jeunes, et un levier potentiel de diplomatie sportive et de développement économique. Pourtant, malgré un vivier humain important et une passion populaire indéniable, le football congolais peine à se structurer durablement.

La crise actuelle, marquée par l'absence répétée de championnat national, la précarité des clubs, et les résultats décevants de la sélection nationale, soulève une question centrale : où se situe réellement le problème du football congolais ?

Est-il institutionnel, financier, organisationnel, politique ou systémique ?

I. Cadre institutionnel et clarification des rôles

1.1. Le ministère en charge des Sports : un rôle stratégique mais non technique

Le ministère du Sport est une institution publique, chargée de définir et de mettre en œuvre la politique nationale du sport. Dans le domaine du football, son rôle se limite légitimement à :

- *La construction, la réhabilitation et la gestion des infrastructures sportives publiques ;*
- *L'allocation de subventions publiques dans un cadre contractuel transparent ;*
- *L'élaboration du cadre juridique et réglementaire du sport ;*
- *La promotion de la diplomatie sportive.*

Conformément aux principes de la FIFA et de la CAF, le ministère ne doit ni gérer le football au quotidien, ni intervenir dans les choix techniques, au risque d'exposer le pays à des sanctions internationales pour ingérence étatique.

1.2. La FECOFOOT : cœur du système footballistique

La Fédération congolaise de football est une association privée affiliée à la FIFA et à la CAF, investie d'une mission exclusive : organiser, développer et réguler le football au Congo.

Ses responsabilités incluent notamment :

- *L'organisation du championnat national et des compétitions fédérales ;*
- *La gestion des équipes nationales ;*
- *La formation des joueurs, entraîneurs et arbitres ;*

- *La délivrance des licences et le contrôle disciplinaire ;*
- *Le développement du football de base et des jeunes.*

☞ *L'absence de championnat national régulier constitue donc avant tout une défaillance structurelle de gouvernance fédérale, même si elle est aggravée par des contraintes économiques et logistiques.*

II. Les causes structurelles du déclin du football congolais

2.1. L'absence d'un championnat national crédible :

Un football sans championnat régulier est un football sans fondations. Or, en République du Congo :

- *Les compétitions sont souvent interrompues ou inexistantes ;*
- *Les clubs sont financièrement fragiles et peu professionnalisés ;*
- *Les déplacements interdépartementaux (15 départements) sont coûteux et mal planifiés.*

Sans championnat :

- *Les joueurs ne progressent pas ;*
- *Les sélectionneurs manquent de base d'observation.*

2.2. Une gouvernance instable et personnalisée :

La FECOFOOT souffre d'une gouvernance marquée par :

- *Des crises internes récurrentes ;*
- *Une personnalisation excessive du pouvoir ;*
- *Un déficit de planification stratégique à moyen et long terme.*

Cette instabilité affaiblit la crédibilité de l'institution auprès :

- *Des partenaires privés ;*
- *Des sponsors ;*
- *Des instances internationales.*

2.3. Faiblesse des infrastructures sportives

Le Congo dispose de peu de :

- *Stades homologués CAF ;*
- *Centres d'entraînement modernes ;*
- *Académies régionales structurées.*

Or, le football moderne repose sur l'infrastructure, la science du sport et la formation continue.

2.4. Absence de politique nationale intégrée du football

Il n'existe pas de document stratégique clair définissant :

- *Une vision du football sur 10 ou 15 ans ;*
- *Les passerelles entre sport scolaire, football amateur et football professionnel ;*
- *Les mécanismes de financement durable.*

III. Responsabilité des contre-performances sportives

La responsabilité des mauvais résultats est partagée mais hiérarchisée :

- *Responsabilité principale : FECOFOOT (organisation des compétitions, formation, gouvernance) ;*
- *Responsabilité secondaire : État (infrastructures, cadre légal, financement structurant) ;*
- *Responsabilité collective : clubs, dirigeants, acteurs privés, médias sportifs.*

IV. Propositions de réformes structurantes

4.1. Mise en place d'un championnat national adapté aux réalités congolaises

Un modèle réaliste serait :

- *Phase zonale départementale, limitant les coûts ;*
- *Phase finale nationale (play-offs) regroupant au moins 15 clubs ;*
- *centralisation des matchs dans une ou deux villes pour réduire la logistique.*

4.2. Convention État-FECOFOOT :

Signature d'une convention claire définissant :

- *Les engagements financiers de l'État ;*
- *Les obligations de résultats de la FECOFOOT ;*
- *Les mécanismes de contrôle et d'évaluation.*

4.3. Programme national de formation (2026-2031)

- *Création d'académies régionales dans chaque département ;*
- *Formation certifiée CAF des entraîneurs et arbitres ;*
- *Détection précoce des talents dès le milieu scolaire.*

4. Professionnalisation progressive des clubs

- *Statut juridique clair des clubs ;*
- *Incitations fiscales pour les investisseurs privés ;*
- *Partenariats avec le secteur privé et les collectivités locales.*

Conclusion

La crise du football en République du Congo n'est ni conjoncturelle ni accidentelle : elle est structurelle, institutionnelle et systémique. Elle ne pourra être résolue ni par des accusations réciproques, ni par des solutions ponctuelles, mais par une réforme profonde de la gouvernance, une clarification des responsabilités, et une vision stratégique partagée.

Le football congolais dispose du capital humain et de la passion populaire nécessaires. Il lui manque une architecture institutionnelle solide, une planification rigoureuse et une volonté politique éclairée pour transformer ce potentiel en performances durables.

Cyr Euloge MOUTOU

Conseiller – 360 sur 242